Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-219711157-20250415-15-04-2025-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/04/2025
Publication : 16/04/2025
Pour l'autorité compétente par délégation

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS TRESORERIE

B1.1

B1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

97129 MAIRIE DE LAMENTIN
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
OPERATIONS BUDGETAIRES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-219711157-20250415-15-04-2025-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/04/2025
Publication : 16/04/2025
Pour l'autorité compétente par délégation

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de Taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					**14 000 000,00**									
1641 Emprunts en euros (total)					**14 000 000,00**									
(163101S)	AFD	27/07/2017	07/05/2018	15/12/2018	2 000 000,00	F	FIXE	2,090	2,090	EURO	A	P	O	A-1
27192606 (2011-001)	Crédit Agricole	01/04/2011	12/04/2011	31/12/2011	4 000 000,00	F	FIXE	4,450	4,450	EURO	A	P	O	A-1
1216947 (2012-001)	Caisse des Dépôts et Consignation	01/03/2012	02/05/2012	01/05/2013	4 000 000,00	F	FIXE	4,510	4,510	EURO	A	P	N	A-1
30065418 (2013-001)	Crédit Agricole	05/03/2018	26/11/2013	30/11/2014	4 000 000,00	F	FIXE	5,800	5,816	EURO	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														

MAIRIE DE LAMENTIN 97129 OPERATIONS BUDGETAIRES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-219711157-20250415-15-04-2025-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/04/2025
Publication : 16/04/2025
Pour l'autorité compétente par délégation

1675 Dettes pour METP et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
Total général					**14 000 000,00**									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

97129 MAIRIE DE LAMENTIN
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-219711157-20250415-15-04-2025-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/04/2025
Publication : 16/04/2025
Pour l'autorité compétente par délégation

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV B1.2

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				**4 208 886,03**					**1 111 197,14**	**173 638,38**		**27 946,15**
1641 Emprunts en euros (total)				**4 208 886,03**					**1 111 197,14**	**173 638,38**		**27 946,15**
(163101S)	N		A-1	1 414 155,15	11,96	F	FIXE	2,090	104 906,32	29 555,84		1 274,46
27192606 (2011-001)	N		A-1	355 362,40	1,00	F	FIXE	4,450	355 362,40	15 813,63		0,00
1216947 (2012-001)	N		A-1	1 024 376,93	2,34	F	FIXE	4,510	326 511,94	46 199,40		21 126,19
30065418 (2013-001)	N		A-1	1 414 991,55	3,92	F	FIXE	5,800	324 416,48	82 069,51		5 545,50
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)												

MAIRIE DE LAMENTIN 97129 OPERATIONS BUDGETAIRES REPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-219711157-20250415-15-04-2025-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/04/2025
Publication : 16/04/2025
Pour l'autorité compétente par délégation

1675 Dettes pour METP et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
Total général		**0,00**		**4 208 886,03**					**1 111 197,14**	**173 638,38**	**0,00**	**27 946,15**

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

97129 MAIRIE DE LAMENTIN
REPUBLIQUE FRANÇAISE
OPERATIONS BUDGETAIRES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-219711157-20250415-15-04-2025-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/04/2025
Publication : 16/04/2025
Pour l'autorité compétente par délégation

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV B1.3

B1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date du vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)														
					0,00									
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
					0,00									
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
					0,00									
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
					0,00									
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
					0,00									
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
					0,00									
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
(8) Montant, index ou formule.
(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

97129 MAIRIE DE LAMENTIN
REPUBLIQUE FRANÇAISE
OPERATIONS BUDGETAIRES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-219711157-20250415-15-04-2025-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2025
Publication : 16/04/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

MAIRIE DE LAMENTIN * 97129 * OPERATIONS BUDGETAIRES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-219711157-20250415-15-04-2025-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/04/2025
Publication : 16/04/2025
Pour l'autorité compétente par délégation

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4

B1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4					
	% de l'encours	100,00 %					
	Montant en euros	4 208 886,03					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

97129 MAIRIE DE LAMENTIN
REPUBLIQUE FRANÇAISE
OPERATIONS BUDGETAIRES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-219711157-20250415-15-04-2025-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/04/2025
Publication : 16/04/2025
Pour la porte compétente par délégation

B1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

97129 MAIRIE DE LAMENTIN
REPUBLIQUE FRANÇAISE
OPERATIONS BUDGETAIRES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-219711157-20250415-15-04-2025-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/04/2025
Publication : 16/04/2025
Pour l'autorité compétente par délégation

B1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

97129 MAIRIE DE LAMENTIN
REPUBLIQUE FRANÇAISE
OPERATIONS BUDGETAIRES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-219711157-20250415-15-04-2025-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/04/2025
Publication : 16/04/2025
Pour l'autorité compétente par délégation

B1.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

97129 MAIRIE DE LAMENTIN
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
OPÉRATIONS BUDGETAIRES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-219711157-20250415-15-04-2025-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/04/2025
Publication : 16/04/2025
Pour l'autorité compétente par délégation

B1.7 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

97129 MAIRIE DE LAMENTIN
REPUBLIQUE FRANÇAISE
OPERATIONS BUDGETAIRES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-219711157-20250415-15-04-2025-BF
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
Acuse certifie exécutoire
971-219711157-20221125-del110M-DE
Réception par le préfet : 25/11/2022
Publication : 16/01/2023
Acuse certifie exécutoire : 06/04/2025
Pour la Maire et par délégation
Le Responsable du pôle ressources humaines

Annexe 1 - Délibération durées d'amortissement M57

Nature	Catégorie de bien amorti	Type de matériel (à titre indicatif)	Durée d'amortissement
	Biens dont la valeur est inférieure à 500 € TTC	Biens de faible valeur	1 an
202	Documents d'urbanisme	Frais d'étude, d'élaboration, de modification et de révision des documents d'urbanisme	10 ans
2031	Frais d'étude (non suivis de travaux)		5 ans
2032	Frais de recherche et de développement		5 ans
2033	Frais d'insertion (non suivis de travaux)		5 ans
204	Subvention d'équipement versée	Biens mobiliers, matériel, études	5 ans
204	Subvention d'équipement versée	Bâtiments et installations	20 ans
2051	Concessions et droits similaires	Logiciels bureautiques, applicatifs, progiciels, site internet	3 ans
2088	Autres immobilisations incorporelles		2 ans
2121	Plantation d'arbres et d'arbustes		15 ans
2128	Autres agencements et aménagement de terrains	Clôture, mouvement de terre.....	15 ans
2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions		15 ans
2138	Autres constructions	Bâtiments légers, abris	10 ans
2152	Installations de voirie	panneaux de signalisation, miroirs routiers réglementaires, plots, barrière de mise en sécurité, mât, lampadaire,	15 ans
21538	Autres réseaux	Réseaux eaux pluviales	50 ans
2158	Autres installations, matériels et outillages techniques	Meuleuse, tronçonneuse, pulvérisateur, groupe électrogène, pompes à engrais, échelles, compresseur, disqueuse, aspirateur de chantier (poussière et eau), scie sauteuse circulaire.....	5 ans
21533	Réseaux câblés		10 ans
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	Extincteurs	2 ans
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	Matériel spécifique de police	3 ans

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-219711157-20250415-15-04-2025-BF
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
Acuse certifie exécutoire
971-219711157-20221125-del110M-DE
Réception par le préfet : 15/04/2025
Publication : 16/04/2025
Pour le Président et par délégation
Acuse certifie exécutoire
Réception par le préfet : 25/11/2022
Publication : 25/11/2022

21571	Matériel et outillage de voirie - Matériel roulant	Laveuse compacte, balayeuse compacte, balayeuse autotractée, camions, mini tracteur, mini pelle.....	8 ans
21578	Autre matériel et outillage de voirie	Gros matériels : remorque, rouleau, machine à peinture, bêtonnière, balai pour balayeuse, ...	5 ans
21578	Autre matériel et outillage de voirie	Débrousailleuse, souffleur à feuilles, tondeuse, cisailles à haie, visseuse	2 ans
21721	Agencement de terrain plantations d'arbres et d'arbustes		15 ans
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers		10 ans
2182	Matériels de transport	véhicules légers	6 ans
2182	Matériels de transport	Tous véhicules de plus de 3,5 tonnes, mini camion, remorque, tracteur compact, triporteurs, bennes.....	7 ans
2182	Matériels de transport	Véhicules deux roues	5 ans
2183	Matériel de bureau et informatique	Ordinateur, téléphone, onduleur, routeur, serveur, clavier, écran	5 ans
2183	Matériel de bureau et informatique	Radio de communication, photocopieur.....	10 ans
2184	Mobilier	Administratif : tables, bureaux, bornes d'accueil, mobilier d'assise (chaise, pouf, canapé...), mobilier de rangement (vestiaire, armoire, caisson, casier, classeur rotatif, rayonnage...)....	15 ans
2184	Mobilier	Scolaire : tables, chaises, mobilier de rangement, caissons	10 ans
2188	Autres immobilisations corporelles	Mobilier urbain fixé au sol : corbeille, poubelle, banc public, arceaux de vélos.....	8 ans
2188	Autres immobilisations corporelles	Matériel audio, hifi, vidéo, photographique, de radiocommunication, vidéoprojection, gros électroménager (réfrigérateur, lave-linge.....).....	5 ans
2188	Autres immobilisations corporelles	Coffre-fort, armoires ignifuges, armoires fortes.....	20 ans
2188	Autres immobilisations corporelles	Aires de jeux, jeux d'enfants (tricycles, trottinettes), matériels et équipements sportifs, instruments de musique, bornes électriques, gros appareil de climatisation.....	10 ans
2188	Autres immobilisations corporelles	Equipements de garage et ateliers : échafaudage, transpalette.....	12 ans

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-219711157-20250415-15-04-2025-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/04/2025
Publication : 16/04/2025
Pour l'autorité compétente par délégation

1879.2/5.7003

BANQUE des TERRITOIRES | Caisse des Dépôts GROUPE

VILLE DE LAMENTIN
Courrier Arrivé le :
28 MARS 2023
N° 1008

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

DIRECTION DES PRÊTS

Référence garant : 290479 CMNE DU LAMENTIN - GUADELOUPE
Département : 971 Guadeloupe

Montants en Euro

Ligne de prêt n°	Contrat n°	Date d'effet de l'engagement	Terme de l'engagement (1)	Capital garanti restant dû au 31/12/2022 (1)	Intérêt courus Int. compensateurs Ind. compensatrice Intérêts différés Pénalités de dédit (1)	Quotité garantie %	Créances impayées garanties (1)
Emprunteur n° 202556 SOC COMMUNALE DE ST MARTIN							
Produit : PHBB 01 PHBB sans prefi				Entité : CDC			
5298548	096568	28/06/2019	01/07/2059	162 500,00	0,00	50,00	0,00
Produit : PLAI 01 PRET LOCATIF AIDE INTEGRATION				Entité : CDC			
5081649	018361	19/12/2014	01/01/2067	288 203,05	862,24	100,00	0,00
5081650	018361	19/12/2014	01/01/2057	581 037,24	1 738,33	100,00	0,00
5081748	018416	19/12/2014	01/01/2067	383 754,29	1 148,11	100,00	0,00
5081749	018416	19/12/2014	01/01/2057	718 027,52	2 148,18	100,00	0,00
5081810	018422	19/12/2014	01/01/2067	273 297,79	817,64	100,00	0,00
5081811	018422	19/12/2014	01/01/2057	410 317,84	1 227,58	100,00	0,00
5087871	039985	02/12/2015	01/01/2058	109 145,79	326,54	100,00	0,00
5087873	039986	02/12/2015	01/01/2058	232 746,85	696,33	100,00	0,00
5087875	039987	02/12/2015	01/01/2058	173 221,86	518,25	100,00	0,00
5294772	096568	28/06/2019	01/07/2061	395 426,05	1 586,04	50,00	0,00

(1) sous réserve de la comptabilisation des opérations en cours

Caisse des dépôts et consignations
72, avenue Pierre Mendès France - 75914 Paris cedex 13 - Tél : 01 58 50 95 95
banquedesterritoires.fr | @BanqueDesTerr

PR0201-FR0384 V2.0
INFOGAR1 Garant n° 0C0290479

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-219711157-20250415-15-04-2025-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/04/2025
Publication : 16/04/2025
Pour l'autorité compétente par délégation

1879.2/5.7003

Ligne de prêt n°	Contrat n°	Date d'effet de l'engagement	Terme de l'engagement (1)	Capital garanti restant dû au 31/12/2022 (1)	Intérêt courus Int. compensateurs Ind. compensatrice Intérêts différés Pénalités de dédit (1)	Quotité garantie %	Créances impayées garanties (1)
Produit : PLUS 01 PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL				Entité : CDC			
5081651	018362	19/12/2014	01/01/2057	1 005 766,37	11 033,12	100,00	0,00
5081652	018362	19/12/2014	01/01/2067	590 784,18	6 480,83	100,00	0,00
5081746	018417	19/12/2014	01/01/2057	1 596 421,97	17 512,53	100,00	0,00
5081747	018417	19/12/2014	01/01/2067	960 220,04	10 533,48	100,00	0,00
5081812	018423	19/12/2014	01/01/2057	1 115 472,99	12 236,58	100,00	0,00
5081813	018423	19/12/2014	01/01/2067	636 598,30	6 983,39	100,00	0,00
5087870	039985	02/12/2015	01/01/2058	323 392,30	3 547,57	100,00	0,00
5087872	039986	02/12/2015	01/01/2058	604 415,16	6 630,35	100,00	0,00
5087874	039987	02/12/2015	01/01/2058	367 882,96	4 035,62	100,00	0,00
5294770	096568	28/06/2019	01/07/2061	1 213 808,85	9 737,08	50,00	0,00
Total Emprunteur n° 202556				**12 142 441,40**	**99 799,79**		**0,00**

(1) sous réserve de la comptabilisation des opérations en cours

Caisse des dépôts et consignations
72, avenue Pierre Mendès France - 75914 Paris cedex 13 - Tél : 01 58 50 95 95
banquedesterritoires.fr | @BanqueDesTer

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-219711157,20250415-15-04-2025-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/04/2025
Publication : 16/04/2025
Pour l'autorité compétente par délégation

Référence garant : 290479 CMNE DU LAMENTIN - GUADELOUPE
Département : 971 Guadeloupe

Montants en Euro

Ligne de prêt n°	Contrat n°	Date d'effet de l'engagement	Terme de l'engagement (1)	Capital garanti restant dû au 31/12/2022 (1)	Intérêt courus Int. compensateurs Ind. compensatrice Intérêts différés Pénalités de dédit (1)	Quotité garantie %	Créances impayées garanties (1)
Emprunteur n° 248226 SIKOA							
Produit : PHBB 04 PHBB tf sans prefi				Entité : CDC			
5445401	126855	14/09/2021	01/10/2061	201 500,00	0,00	100,00	0,00
Produit : PLSDD 01 PRET LOCATIF SOCIAL PREFINANCE				Entité : CDC			
5445402	126855	14/09/2021	01/10/2063	2 874 326,48	64 643,82	100,00	0,00
Produit : PLUS 17 PLUS TF AMORT CONST				Entité : CDC			
5445403	126855	14/09/2021	01/10/2061	465 000,00	1 078,16	100,00	0,00
Total Emprunteur n° 248226				**3 540 826,48**	**65 721,98**		**0,00**

(1) sous réserve de la comptabilisation des opérations en cours

Caisse des dépôts et consignations
72, avenue Pierre Mendès France - 75914 Paris cedex 13 - Tél : 01 58 50 95 95
banquedesterritoires.fr @BanqueDesTerr

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-219711157-20250415-15-04-2025-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/04/2025
Publication : 16/04/2025
Pour l'autorité compétente par délégation

1879.3/5.7004

Ligne de prêt n°	Contrat n°	Date d'effet de l'engagement	Terme de l'engagement (1)	Capital garanti restant dû au 31/12/2022 (1)	Intérêt courus Int. compensateurs Ind. compensatrice Intérêts différés Pénalités de dédit (1)	Quotité garantie %	Créances impayées garanties (1)
Emprunteur n° 248232 SOCIETE POINTOISE HLM GUADELOUPE							
Produit : PAE 06 PAE/LLS DOM PREFINANCE				Entité : CDC			
0880958		01/07/1999	01/08/2033	778 569,96	4 277,12	48,80	0,00
0880959		01/07/1999	01/08/2033	467 477,85	2 568,11	48,80	0,00
Produit : PAETS 02 PAE TRES SOCIAL PREFINANCE				Entité : CDC			
0880975		01/07/1999	01/08/2033	321 252,04	566,06	48,59	0,00
0880976		01/07/1999	01/08/2033	53 451,31	94,18	48,59	0,00
Produit : PHBB 01 PHBB sans prefi				Entité : CDC			
5238748	076689	24/04/2018	01/05/2058	199 000,00	0,00	100,00	0,00
Produit : PHBB 03 PHBB Acession sociale				Entité : CDC			
5240135	077083	24/04/2018	01/05/2027	480 000,00	0,00	100,00	0,00
Produit : PLAI 01 PRET LOCATIF AIDE INTEGRATION				Entité : CDC			
5114567	049060	19/04/2016	01/05/2058	1 650 924,32	8 829,05	100,00	0,00
Produit : PLATS 01 PLA TS CONSTRUCTION PREFINANCEE				Entité : CDC			
1031907		29/06/2004	01/07/2041	56 550,53	482,00	10,00	0,00
Produit : PLUS 01 PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL				Entité : CDC			
5114566	049060	19/04/2016	01/05/2058	5 627 843,66	60 194,80	100,00	0,00
Produit : PLUS 04 PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL				Entité : CDC			
1031906		29/06/2004	01/07/2041	142 083,12	1 567,20	10,00	0,00
Total Emprunteur n° 248232				**9 777 152,79**	**78 578,52**		**0,00**

(1) sous réserve de la comptabilisation des opérations en cours

Caisse des dépôts et consignations
72, avenue Pierre Mendès France - 75914 Paris cedex 13 - Tél : 01 58 50 95 95
banquedesterritoires.fr | @BanqueDesTerr

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-219711157-20250415-15-04-2025-BF
Accusé certifié exécutoire,
Réception par le préfet : 16/04/2025
Publication : 16/04/2025
Pour l'autorité compétente par délégation

Référence garant : 290479 CMNE DU LAMENTIN - GUADELOUPE
Département : 971 Guadeloupe

Montants en Euro

Ligne de prêt n°	Contrat n°	Date d'effet de l'engagement	Terme de l'engagement (1)	Capital garanti restant dû au 31/12/2022 (1)	Intérêt courus Int. compensateurs Ind. compensatrice Intérêts différés Pénalités de dédit (1)	Quotité garantie %	Créances impayées garanties (1)
Emprunteur n° 248348 SOCIETE IMMO DE LA GUADELOUPE							
Produit : PAE 02 PAE/LLS DOM PREFINANCE				Entité : CDC			
0474777		01/07/1997	01/07/2031	997 148,01	0,00	100,00	0,00
0474778		01/07/1997	01/07/2031	1 584 846,23	0,00	100,00	0,00
Produit : PAE 06 PAE/LLS DOM PREFINANCE				Entité : CDC			
0869007		17/12/1998	01/01/2033	507 247,10	0,00	50,00	0,00
0872107		10/03/1999	01/04/2033	426 085,12	925,37	48,67	0,00
0876383		02/07/1999	01/08/2033	1 391 441,88	7 357,01	70,00	0,00
Produit : PAE 10 PAE/LLS DOM PREFINANCE				Entité : CDC			
0934036		12/03/2001	01/04/2038	237 355,29	547,09	70,00	0,00
Produit : PAETS 02 PAE TRES SOCIAL PREFINANCE				Entité : CDC			
0869009		17/12/1998	01/01/2033	109 284,46	0,00	50,00	0,00
0872108		10/03/1999	01/04/2033	146 352,45	0,00	48,67	0,00
0876384		02/07/1999	01/08/2033	516 025,30	802,84	70,00	0,00
Produit : PAETS 04 PAE TRES SOCIAL PREFINANCE				Entité : CDC			
0934037		12/03/2001	01/04/2038	66 535,03	0,00	70,00	0,00
Produit : PLUS 01 PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL				Entité : CDC			
1223970		19/06/2012	01/07/2054	9 018 995,29	72 349,64	100,00	0,00
1236316		07/01/2013	01/02/2055	11 834 194,75	172 746,82	100,00	0,00
5152056	053345	29/08/2016	01/09/2058	3 634 736,41	31 328,44	50,00	0,00

(1) sous réserve de la comptabilisation des opérations en cours

Caisse des dépôts et consignations
72, avenue Pierre Mendès France - 75914 Paris cedex 13 - Tél : 01 58 50 95 95
banquedesterritoires.fr | @BanqueDesTerr

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-219711157-20250415-15-04-2025-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/04/2025
Publication : 16/04/2025
Pour l'autorité compétente par délégation

1879.4/5.7005

Ligne de prêt n°	Contrat n°	Date d'effet de l'engagement	Terme de l'engagement (1)	Capital garanti restant dû au 31/12/2022 (1)	Intérêt courus Int. compensateurs Ind. compensatrice Intérêts différés Pénalités de dédit (1)	Quotité garantie %	Créances impayées garanties (1)
5153505	053341	29/08/2016	01/09/2058	7 640 360,66	65 853,63	50,00	0,00
Total Emprunteur n° 248348				**38 110 607,98**	**351 910,84**		**0,00**

(1) sous réserve de la comptabilisation des opérations en cours

Caisse des dépôts et consignations
72, avenue Pierre Mendès France - 75914 Paris cedex 13 - Tél : 01 58 50 95 95
banquedesterritoires.fr | @BanqueDesTerr

FR0201-P3G364 V2.0
INFOGAR1 Garant n° 000250479

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-219711157-20250415-15-04-2025-BF
Accusé certifié exécutoire ,
Réception par le préfet : 16/04/2025
Publication : 16/04/2025
Pour l'autorité compétente par délégation

1879.5/5.7006

Référence garant : 290479 CMNE DU LAMENTIN - GUADELOUPE
Département : 971 Guadeloupe

Montants en Euro

Ligne de prêt n°	Contrat n°	Date d'effet de l'engagement	Terme de l'engagement (1)	Capital garanti restant dû au 31/12/2022 (1)	Intérêt courus Int. compensateurs Ind. compensatrice Intérêts différés Pénalités de dédit (1)	Quotité garantie %	Créances impayées garanties (1)
Emprunteur n° 249691 SEMAG							
Produit : PHBB 01 PHBB sans prefi				Entité : CDC			
5369358	114615	08/10/2020	01/11/2060	97 500,00	0,00	50,00	0,00
Produit : PLAI 01 PRET LOCATIF AIDE INTEGRATION				Entité : CDC			
1209491		20/12/2011	01/01/2054	108 846,31	325,65	100,00	0,00
1209493		20/12/2011	01/01/2054	407 064,35	1 217,84	100,00	0,00
5240455	079101	19/06/2018	01/07/2070	295 186,52	1 183,98	50,00	0,00
5240456	079101	19/06/2018	01/07/2060	766 342,88	3 073,77	50,00	0,00
5369361	114615	08/10/2020	01/11/2062	236 811,46	700,70	50,00	0,00
5369362	114615	08/10/2020	01/11/2072	97 814,00	289,42	50,00	0,00
Produit : PLSDD 01 PRET LOCATIF SOCIAL PREFINANCE				Entité : CDC			
1221893		29/05/2012	01/06/2054	653 119,99	7 889,51	100,00	0,00
1221898		25/05/2012	01/06/2054	239 644,94	2 796,95	100,00	0,00
1249023		07/05/2013	01/06/2065	317 430,46	3 908,57	100,00	0,00
1249024		07/05/2013	01/06/2055	460 863,48	5 674,68	100,00	0,00
1249025		07/05/2013	01/06/2055	253 883,89	3 022,40	100,00	0,00
Produit : PLUS 01 PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL				Entité : CDC			
1209465		20/12/2011	01/01/2054	1 220 194,09	13 385,36	100,00	0,00
1209467		20/12/2011	01/01/2054	1 842 951,11	20 216,92	100,00	0,00
1209490		20/12/2011	01/01/2054	1 283 261,67	14 077,21	100,00	0,00
1209492		20/12/2011	01/01/2054	3 013 829,01	33 061,29	100,00	0,00
1222007		29/05/2012	01/06/2054	407 179,82	3 801,83	100,00	0,00

(1) sous réserve de la comptabilisation des opérations en cours

Caisse des dépôts et consignations
72, avenue Pierre Mendès France - 75914 Paris cedex 13 - Tél : 01 58 50 95 95
banquedesterritoires.fr | @BanqueDesTerr

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-219711157-20250415-15-04-2025-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/04/2025
Publication : 16/04/2025
Pour l'autorité compétente par délégation

Ligne de prêt n°	Contrat n°	Date d'effet de l'engagement	Terme de l'engagement (1)	Capital garanti restant dû au 31/12/2022 (1)	Intérêt courus Int. compensateurs Ind. compensatrice Intérêts différés Pénalités de dédit (1)	Quotité garantie %	Créances impayées garanties (1)
Produit : PLUS 01 PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL				Entité : CDC			
1249026		07/05/2013	01/06/2065	4 513 137,01	42 139,10	100,00	0,00
1249027		07/05/2013	01/06/2055	10 273 282,86	95 921,50	100,00	0,00
5017300	003350	05/02/2014	01/03/2066	2 385 151,07	31 889,15	100,00	0,00
5017301	003350	05/02/2014	01/03/2056	5 508 430,19	73 646,95	100,00	0,00
5240453	079101	19/06/2018	01/07/2070	657 920,07	5 277,78	50,00	0,00
5240454	079101	19/06/2018	01/07/2060	2 266 154,35	18 178,91	50,00	0,00
5369359	114615	08/10/2020	01/11/2062	656 704,08	2 806,74	50,00	0,00
5369360	114615	08/10/2020	01/11/2072	265 457,15	1 134,56	50,00	0,00
Produit : PLUS 17 PLUS TF AMORT CONST				Entité : CDC			
5369357	114615	08/10/2020	01/11/2060	225 000,00	270,00	50,00	0,00
Total Emprunteur n° 249691				**38 453 160,76**	**385 890,77**		**0,00**
Total général de l'encours garanti				**102 024 189,41**	**981 901,90**		**0,00**

(1) sous réserve de la comptabilisation des opérations en cours

Caisse des dépôts et consignations
72, avenue Pierre Mendès France - 75914 Paris cedex 13 - Tél : 01 58 50 95 95
banquedesterritoires.fr | @BanqueDesTerr

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-219711157-20250415-15-04-2025-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/04/2025
Publication : 16/04/2025
Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2025	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2025

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services	A	0	1	1	1	0	1
Directeur général adjoint des services		1	0	1	1	0	1
Directeur général des services techniques		1	0	1	1	0	1
Collaborateur de cabinet		0	1	1	0	1	1
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
[...]	A	16	0	16	9	7	16
	B	12	0	12	10	2	12
	C	101	3	104	97	7	104
FILIERE TECHNIQUE (c)							
[...]	A	3	0	3	3	0	3
	B	2	0	2	1	1	2
	C	92	20	112	102	10	112
FILIERE SOCIALE (d)							
[...]	A	0	0	0	0	0	0
	B	0	0	0	0	0	0
	C	8	0	8	8	0	8
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
[...]	A	0	0	0	0	0	0
	B	1	0	1	1	0	1
	C	0	0	0	0	0	0
FILIERE SPORTIVE (g)							
[...]	A	0	0	0	0	0	0
	B	0	0	0	0	0	0
	C	1	2	3	1	2	3
FILIERE CULTURELLE (h)							
[...]	A	0	0	0	0	0	0
	B	2	0	2	2	0	2
	C	5	0	5	5	0	5
FILIERE ANIMATION (i)							
[...]	A	0	0	0	0	0	0
	B	3	0	3	3	0	3
	C	7	0	7	7	0	7
FILIERE POLICE (j)							
[...]	A	0	0	0	0	0	0
	B	3	0	3	3	0	3
	C	10	0	10	10	0	10
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
[...]	Apprentis	1	1	2	0	2	2
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		267	26	293	262	31	293

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-219711157-20250415-15-04-2025-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/04/2025
Publication : 16/04/2025
Pour l'autorité compétente par délégation

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2025	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2025 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
[...]						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
[...]						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C. Les personnes détachées sur un emploi fonctionnel doivent également être comptabilisées dans leur filière d'origine.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-219711157-20250415-15-04-2025-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/04/2025
Publication : 16/04/2025
Pour l'autorité compétente par délégation

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 du décret n° 85-1148 du 20 octobre 1985.